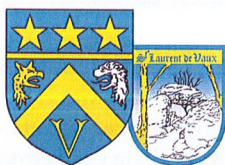


**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 20 mars 2023 A 20 HEURES 30**



Délibération n° 2023 03 20-16 : **MARCHES PUBLICS -**  
**Marché de fournitures de bureau, papier, fournitures**  
**scolaires, matériels pédagogiques et cartouches**  
**d'encre (4 lots) - approbation de la convention**  
**constitutive d'un groupement de commandes entre la**  
**CCVL et les communes de Brindas, Grézieu la**  
**Varenne, Messimy, Pollionnay, Thurins, Vaugneray et**  
**Yzeron- autorisation au Maire de la signer.**

Nombre de conseillers		Date de la convocation : 10/03/2023
En exercice :	33	
Présents :	28	Affichage de la convocation : 14/03/2023
Pouvoirs :	4	
Votants :	32	Affichage du compte rendu : 23/03/2023
<b>Présents :</b> Daniel JULLIEN, Daniel MALOSSE, Béatrice DUMORTIER, Gérard DUPLAT, Anne LANSON PEYRE DE FABREGUES, Henri COQUARD, Geneviève HECTOR, Philippe LARGE, Danielle CHARVOLIN, Olivier DEROZARD, Yolande CHAREYRE, Christian NEUVILLE, Edouard WILLEMEN, Jean-Pierre NEMOZ, Safi BOUKACEM, Fatima FERNI, Sylvie RAZY, Isabelle VIDAL, Sandrine ARNAUD, Stéphane GILLET, Rémi GILLET, Joao DA ROCHA(arrivé à la délibération n°4), Véronique DUMAS, Sylvère MATHIEU, Ghislaine FROMM, Yohann DUMAS, Sylvain BARCET, Brigitte REGIS- MOREAU.		
<b>Absents ayant remis pouvoir :</b>		
Aline DURAND donne pouvoir à Stéphane GILLET Roland BADOIL donne pouvoir à Brigitte REGIS MOREAU Gerbert RAMBAUD donne pouvoir à Daniel JULLIEN Chantal ROCHE donne pouvoir à Geneviève HECTOR		
<b>Absents ou excusés :</b>		
Mme Chantal BERTHILLON		

M MATHIEU Sylvère est élu secrétaire de séance (article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales)

VU l'article L 2113-6 et suivants du Code de la commande publique,  
VU le schéma de mutualisation de services de la CCVL et de ses communes membres,

CONSIDERANT la volonté exprimée par la CCVL et ses communes membres dans le schéma de mutualisation précité de constituer des groupements de commandes afin de réaliser des économies d'échelle,

Monsieur le Maire expose ce qui suit :

Dans le cadre du schéma de mutualisation des services approuvé en décembre 2015, il avait été envisagé de créer des groupements de commandes entre la CCVL et ses communes membres afin de réaliser des économies d'échelle. Un groupement de commandes a été constitué en 2019 pour l'acquisition de petites fournitures à destination des mairies et des écoles. Les marchés passés dans le cadre de ce groupement étant arrivés à échéance au 31 décembre 2022, il a été proposé aux communes de renouveler la démarche.

Aussi, il est proposé aujourd'hui la constitution d'un groupement de commandes pour des achats de fournitures divisé en 4 lots :

- lot 1 : Fournitures de bureau
- lot 2 : Fourniture de papier
- lot 3 : Fournitures scolaires et matériel pédagogique
- lot 4 : Fourniture de cartouches d'encre.



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 20 mars 2023 A 20 HEURES 30



Délibération n° 2023 03 20-16 : MARCHES PUBLICS -  
Marché de fournitures de bureau, papier, fournitures  
scolaires, matériels pédagogiques et cartouches  
d'encre (4 lots) - approbation de la convention  
constitutive d'un groupement de commandes entre la  
CCVL et les communes de Brindas, Grézieu la  
Varenne, Messimy, Pollionnay, Thurins, Vaugneray et  
Yzeron- autorisation au Maire de la signer.

Les communes souhaitant intégrer ce groupement de commandes sont au nombre de 7 : Brindas, Grézieu la Varenne, Messimy, Pollionnay, Thurins, Vaugneray et Yzeron. Elles s'engagent dans le cadre de la convention proposée sur des besoins minimums annuels.

La commune de Vaugneray s'engage sur les lots suivants : le lot Fourniture de cartouches d'encre.

A noter que la CCVL est désignée comme coordinateur du groupement de commande.

Compte tenu de ce qui précède, il est proposé au conseil municipal d'approuver la convention constitutive du groupement de commandes à conclure entre la CCVL et les communes de Brindas, Grézieu la Varenne, Messimy, Pollionnay, Thurins, Vaugneray et Yzeron,

Les crédits nécessaires seront inscrits aux budgets 2023 et suivants.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, après un vote à main levée**

**Dont le résultat est le suivant :**

**32 suffrages exprimés : 32 voix Pour**

**Unanimité des suffrages exprimés**

**APPROUVE** la convention constitutive du groupement de commandes à conclure entre la CCVL et les communes de Brindas, Grézieu la Varenne, Messimy, Pollionnay, Thurins, Vaugneray et Yzeron ;

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ladite convention ;

**DIT QUE** les crédits sont prévus au budget 2023.

Rendue exécutoire compte tenu  
de la transmission en Préfecture le

et de la publication en mairie le

Le secrétaire  
Sylvère MATHIEU

Pour copie certifiée conforme

Au registre des délibérations

Le Maire

Daniel JULLIEN



## Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Délibération n° 2023 03 20-16: MARCHES PUBLICS- Marché de fournitures de bureau papier fournitures scolaires, matériels pédagogiques et cartouches d'encre (4 lots)- approbation de la convention constitutive d'un groupement de commandes entre la CCVL et les communes de Brindas- Grézieu la Varenne-Messimy-Pollionnay-Thurins- Vaugneray et Yzeron- Autorisation au Maire de la signer

Date de décision: 20/03/2023

Date de réception de l'accusé 24/03/2023  
de réception :

Numéro de l'acte : 2023032016\_16

Identifiant unique de l'acte : 069-200047785-20230320-2023032016\_16-DE

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 1 .7 .9

Commande Publique

Actes spéciaux et divers

Conventions de groupements de commandes

Date de la version de la 29/08/2019  
classification :

Nom du fichier : delib 16.pdf ( 99\_DE-069-200047785-20230320-2023032016\_16-DE-1-1\_1.pdf )

Annexe : 16-MARCHES PUBLICS - Groupement de commandes CCVL.pdf ( 73\_CO-069-200047785-20230320-2023032016\_16-DE-1-1\_2.pdf )  
convention